

HONORAIRES MAXIMUM POUR VENTE à la charge du vendeur

	Mandat simple	Mandat exclusif
Garage de moins de 15 000 €	2 000 €	2 000 €
Garage de plus de 15 000 €	3 000 €	3 000 €
De 1 € à 110 000 €	7 500 €	7 000 €
De 110 001 € à 150 000 €	7,00 %	6,50 %
De 150 001 € à 170 000 €	6,50 %	6,00 %
De 170 001 € à 220 000 €	6,00 %	5,50 %
A partir de 220 001 €	5,00 %	4,50 %
Fonds de commerce	10 % avec un minimum de 10 000€	9,50 %

HONORAIRES MAXIMUM POUR LOCATION

	Honoraires TTC à la charge du bailleur	Honoraires TTC à la charge du locataire
Honoraires pour les visites, constitution de dossier et signature de bail	10€/m ²	10€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€/m ²	3€/m ²
Honoraires d'entremise	6% TTC du loyer annuel charges comprises*	NC
Dans le cadre de la location d'un local commercial ou professionnel, les honoraires de location sont de 30% HT du loyer annuel HT et hors charge répartis entre bailleur et locataire.		

*La globalité des honoraires à la charge du bailleur sera limitée à un mois de loyer charges comprises

Mise à jour : Février 2024

SALENGRO IMMO - SARL VOTRE CONSEILLER IMMOBILIER - Capital de 10 000 € - www.salengro-immo.fr

Transaction Immobilière - 91 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - 13 Place Wilson 69100 Villeurbanne - Tél : 04 81 91 60 46 - Carte de transaction n°CPI 6901 2018 000 038 212 délivrée par la CCI de Lyon - N° SIRET : 528 320 187 00024 - Code NAF : 6831Z - N°TVA Intracommunautaire : FR70 528 320 187